



SNUipp 05

L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section
CPP N° 0210 S 05506
Directeur de la publication :
Geoffroy CHEVALIER
Tél. : 04 92.53.45.28
Fax : 04 92 53 78 84
ISSN 1266-6548
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

Sommaire	
Edito	p. 1
Actualités 05	p. 2 à 3
IUFM	p. 4
Bulletin d'adhésion	p. 5
Actualités	p. 7
Appel à rassemblement	p. 8

Dispensé de timbrage **GAP C.T.C.**

L'École Haut-Alpine
Bourse du Travail - Place Grenette
BP 42
05002 Gap Cedex
<http://05.snuipp.fr/>



Déposé le vendredi 10 octobre 2008

Venez manifester
votre indignation
Venez manifester
votre colère

**MERCREDI 15 OCTOBRE
A 14H00
devant l'Inspection
Académique à Gap
RASSEMBLONS-NOUS**

Tract page 8

Demi-journée d'information syndicale

Personnels des RASED

Mardi 21 octobre 2008 de 13h30 à 17h00

Dans les locaux de la FSU,
Bourse du Travail, Gap

Les modalités seront envoyées par courrier

**Le SNUipp vous invite à une réunion de
secteur sur Gap
Lundi 20 octobre à 18h00
École de Porte Colombe**

Venez nombreux !

Compte-rendu de la réunion du 09 octobre
à Briançon page 3

Edito

**Voter ! Le premier
acte militant.**

Dans le contexte actuel, la tentation est grande de ne pas voter aux élections paritaires du 2 décembre. On entend de plus en plus : « les syndicats ne servent plus à rien, ils ne sont pas représentatifs... » Mais justement, contrairement aux idées reçues, la représentativité est déterminée par le nombre de votants aux élections professionnelles et non pas par le nombre d'adhérents des syndicats. Voter massivement, c'est donc créer un rapport de force puissant face aux gouvernements, c'est montrer que nous sommes tous unis et que même si nous ne partageons pas toujours toutes les idées de nos syndicats, nous leur faisons confiance pour mener le débat et peser face aux pouvoirs politiques.

Je sou mets aux lecteurs la question suivante : pourquoi le gouvernement cherche-t-il à réduire, par tous les moyens possibles, le droit syndical (grève, RIS...) ? C'est bien que les syndicats ont encore les moyens de gêner l'action gouvernementale !

Se syndiquer massivement, c'est renforcer l'outil syndical : lui donner les moyens de fonctionner, le rendre démocratique.

Car rappelons-le, le SNUipp se veut un outil au service du plus grand nombre. Pas de professionnel du syndicalisme chez nous : limitation des mandats, très peu de décharges complètes garantissent cela. Enfin, seuls les syndiqués nous donnent les moyens d'exister financièrement et c'est notre garantie d'indépendance face aux politiques.

Au-delà du débat de société, l'enjeu du scrutin départemental est avant tout de désigner les délégués du personnel qui auront en charge de faire vivre le paritarisme, de défendre les personnels individuellement dans le respect des cadres collectifs.

Restons unis et solidaires !

Geoffroy CHEVALIER

RESIGNES, ABATTUS, DIVISES... OU DETERMINES ?

Nous vivons certainement la période la plus sombre depuis la seconde guerre mondiale. Le gouvernement vise à détruire toutes les solidarités et à briser toute forme de résistance collective. L'éducation nationale est dans l'œil du cyclone car M.Sarkozy sait bien qu'elle reste le pilier fondamental du service public qu'il faut abattre, avec la laïcité. Il ne se passe pas une semaine sans annonce de nouvelles réformes plus nocives les unes que les autres et de déclarations insultantes à l'égard des enseignants. Cette rentrée n'a donc pas été effectivement une rentrée comme les autres.

L'ambiance dans les écoles est morose, les collègues sont abattus, anesthésiés, voire résignés. Pour la première fois, la fatigue des élèves et des maîtres se fait sentir un mois après la rentrée. On a l'impression que face à ce bulldozer qui démolit tout, il n'y a rien à faire sinon rentrer dans sa coquille. D'autant que les actions menées lors des années écoulées n'ont pas vraiment été efficaces, c'est le moins que l'on puisse dire. Les grèves, même massivement suivies, n'ont pas donné le succès escompté et la baisse du pouvoir d'achat achève d'assommer les plus déterminés.

Face à cette situation assez désespérante, les syndicats ont une marge de manœuvre des plus réduites. Envisager d'autres formes d'action, c'est l'éternel débat : oui mais lesquelles ? Que faire quand on sait que les collègues sont révoltés mais qu'ils n'ont pas les moyens, ni même la force d'agir ?

Fermer la boutique, plier bagage et faire le dos rond en attendant que ça passe (ça risque de durer un moment et que restera-t-il quand on en sortira ?)

Ce n'est pas le style de la maison. On ne peut accepter sans réagir de laisser casser ce que plusieurs générations ont patiemment construit. On ne peut accepter sans réagir de laisser détruire le service public d'éducation pour nos enfants et pour l'avenir du pays.

Ainsi, *le frère esquif du SNUipp poursuit sa route dans la tempête* (comme c'est poétique ! n'est-ce pas ?).

Trêve de plaisanterie, le SNUipp continue et continuera à agir, à débattre, à proposer aux collègues des actions diversifiées (ainsi, par exemple, après la journée de grève du 7, un rassemblement hors temps de travail le 15, la manif nationale à Paris le 19 afin que chacun puisse trouver l'occasion d'agir même modestement). Il continuera à proposer des réunions sur le temps de travail, hors temps de travail, par secteur géographique ou d'emplois, etc....

Il n'y a pas de fatalité et le climat actuel porte en lui les ferments du sursaut.

Le SNUipp a toujours agi dans ce sens avec le souci de l'unité la plus large possible.

C'est pourquoi, il est regrettable que quelques collègues fassent du SNUipp leur principal adversaire avant même le gouvernement. Même si la perspective des élections professionnelles attisent les convoitises, il est nécessaire de prendre du recul et de ne pas se tromper de cible.

Nous n'avons pas la prétention de ne jamais faire d'erreur, ni de pouvoir plaire à tout le monde, ni d'avoir tout réussi loin s'en faut.

Nous revendiquons simplement la sincérité et la cohérence de notre engagement.

Rappelons que le SNUipp a combattu la quasi-totalité des réformes en cours, qu'il n'a pas signé le protocole sur la mise en place du soutien, ni celui sur la direction d'école et qu'il a toujours mis en œuvre les moyens de permettre au plus grand nombre de s'exprimer.

Il ne s'agit pas de stigmatiser qui que ce soit mais de rappeler quelques évidences.

Rien ne pourra se faire dans la division et sans la volonté de la majorité des collègues.

Et cette volonté là est plus que jamais nécessaire.

Bernard Hodoul

Réunion de secteur – Briançon 9/10/08

Une quinzaine de collègues se sont réunis jeudi soir à Briançon pour échanger et faire le point sur la situation dans les écoles.

Il en ressort, que malgré la morosité, nous avons tous besoin d'y croire à nouveau. Ce ne sont finalement pas les modalités d'actions qui font qu'on gagne une bataille ou pas mais la volonté de chacun à porter haut et fort ses revendications, dans l'unité et la solidarité.

Points abordés :

- l'organisation des demi-journées d'information syndicale : après concertation avec l'Inspecteur d'Académie, elles se dérouleront, pour l'instant, le mercredi matin, les heures seront récupérées sur les animations pédagogiques si la demi-journée tombe sur une date d'animation pédagogique ou elles pourront être récupérées sur la journée de solidarité ou sur le temps de concertation.

- grève, service minimum d'accueil : des

ATSEM en classe de collègue(s) non gréviste(s) ne peuvent pas être réquisitionnées pour assurer le service d'accueil.

- budget de l'état : budget triennal prévoyant le même nombre de suppressions (13500) chaque année. C'est le démantèlement du service public d'éducation avec remise en cause de la laïcité. Les suppressions dans le 1^{er} degré, pour 2009, sont essentiellement recensées sur la modification du concours (PE2 stagiaires – dernière année en 2009 et recrutement direct à l'issue du master 2) et sur les RASED (3000)

- ACTIONS :

Même si des collègues se démobilisent, la grève reste un moyen d'action. La grève ne gêne pas les parents, on se bat donc vraiment pour des idées. Mais la grève doit être accompagnée d'actions fortes (lesquelles ?) pour mobiliser les médias, et avoir un impact économique.

Les rassemblements hors temps de classe sont organisés (cf mercredi). On aimerait y voir ceux qui ne font pas grève pour raison financière !

- Le syndicat et la représentativité ?

Les élections professionnelles sont un temps essentiel pour la représentativité.

Réforme de la représentativité : les décrets ne sont pas parus.

Communication : on n'entend pas la voix du syndicat. Faire remonter au niveau national qu'il faut communiquer sur le démantèlement de l'Éducation Nationale (acheter une page de publicité dans les journaux ? des panneaux publicitaires ?)

L'inspection : demande des collègues ayant envoyé leur lettre de refus d'inspection l'an dernier de renouveler cette action. Proposition est faite de relayer l'info dans le bulletin, d'autant que des éléments nouveaux permettront de mener une réflexion sur cette inspection individuelle insatisfaisante (rapport IGEN 2005 et autres). Une démarche vers l'IA sera faite pour demander un groupe de travail. En même temps, Christophe Mathieu recueille les lettres individuelles de refus pour les transmettre ensemble à l'IEP de Briançon (les adresser à l'école maternelle de GUILLESTRE 1 rue Joseph Mathieu 05600 GUILLESTRE)

Accompagnement des équipes d'école et refus d'inspection... suite ?

Je fais partie des collègues qui regrettent toujours le rétablissement de l'évaluation-contrôle individuelle et la disparition du dispositif « évaluation-accompagnement des équipes d'école ».

Je suis convaincu que ce retour ne répond pas à des objectifs d'évaluation formative, qu'il ne vise pas à instaurer un climat de confiance et de responsabilité, qu'il ne favorise plus la mise en commun entre collègues et qu'il tend au retour à des pratiques individuelles non partagées.

Comme l'année dernière, j'ai envoyé avec d'autres collègues de la circonscription de Briançon ma lettre de refus d'inspection à mon IEN.

L'IEN pourra effectuer un contrôle des

contenus d'enseignement en dehors des heures de classes et de notre présence. Le rapport d'inspection sera alors élaboré à partir de l'observation des documents mis à disposition permettant d'apprécier notre travail et celui des élèves.

En usant de ce droit, nous pouvons faire ressortir le dossier de l'évaluation des enseignants.

Si vous envoyez votre lettre de refus d'inspection, informez-nous.

Le SNUipp présentera le dossier à notre nouvel Inspecteur d'Académie lors d'une prochaine audience et fera le point sur la situation.

Christophe Mathieu

Toutes les infos sur le site du SNUipp ainsi que le modèle de lettre de refus.

Une réflexion sur l'inspection : de nouveaux éléments ?

Tous les rapports convergent pour dire que l'inspection est inefficace.

Le ministère va sans doute très prochainement rouvrir ce dossier mais nous craignons, qu'une fois de plus, ce soit la réduction des moyens qui dicte la nouvelle réforme. C'est parce que nous voulons peser dans ce débat, apporter notre vécu et notre expérience de l'accompagnement d'équipes d'école, que nous demandons à l'Inspecteur d'Académie, un groupe de travail sur la question. Nous ne pourrions nous contenter d'une évaluation des enseignants adossée uniquement sur le résultats des élèves et favorisant la méritocratie. Le fameux « payer plus les quelques uns au détriments de tous les autres ».

RAPPEL

A l'issue d'une longue réflexion entre l'Inspecteur d'Académie, les inspecteurs de l'Éducation Nationale, les conseillers pédagogiques, les représentants des personnels, les enseignants et avec l'approbation et le soutien des inspecteurs généraux, une nouvelle modalité d'évaluation, « l'accompagnement des équipes d'école », a été mise en œuvre pendant 5 ans dans les Hautes-Alpes. Le dispositif d'évaluation formative associait l'enseignant à son évaluation, mettait en place un réel travail d'équipe et permettait à l'inspecteur de l'Éducation Nationale de répondre à des objectifs de formation et de vérifier le fonctionnement du système et le travail des enseignants. Ce dispositif a été remis en cause et écarté d'autorité par un retour à l'inspection individuelle classique.

Nous considérons que le rétablissement de l'évaluation-contrôle individuelle ne prend pas en considération l'attachement d'une grande majorité des enseignants des Hautes-Alpes au dispositif « évaluation-accompagnement des équipes d'école », qu'il ne répond pas à des objectifs d'évaluation formative, qu'il ne vise pas à instaurer un climat de confiance et de responsabilité, qu'il ne favorise plus la mise en commun entre collègues et qu'il tend au retour à des pratiques individuelles non partagées.

EVALUATION : LA PROFESSION ENTENDUE ?

Dans une déclaration à la presse, le ministre de l'Éducation nationale annonce un nouveau système d'évaluation et se défend de vouloir rendre public les résultats des évaluations école par école comme l'indiquaient un certain nombre de ses déclarations antérieures. Le SNUipp, qui avait alerté à plusieurs reprises le ministre du danger que comportent de telles publications, se félicite d'avoir été entendu sur ce point. Pour autant de nombreuses inquiétudes persistent sur ce nouveau système d'évaluation :

- La difficulté supérieure aux évaluations précédentes a-t-elle pour but de placer artificiellement des élèves en difficulté ? Le dispositif a-t-il été testé ?
- Est-il nécessaire pour connaître l'efficacité du système éducatif de faire passer ces

tests à tous les élèves plutôt qu'à un échantillon représentatif ?

Le SNUipp rappelle que les enseignants des écoles informent très régulièrement les parents d'élèves des résultats de leurs enfants. C'est ce travail continu d'évaluation, d'information et de dialogue effectué tout au long de chaque année scolaire qui permet d'informer complètement les familles et de mettre en place les aides éventuellement nécessaires.

Si le SNUipp est favorable à la mise à disposition des équipes d'outils d'évaluation qui visent à faire progresser les élèves et qui aident à la communication avec les parents d'élèves, il rappelle son opposition totale à la publication des résultats école par école : le faible nombre d'élèves concernés dans de très nombreuses écoles comme la multiplicité des facteurs à analyser (environnement social, rôle de l'ensei-

gnant et de l'équipe pédagogique, activités péri-scolaires, facteur individuel, ...) rendent extrêmement complexe toute interprétation des résultats. Cette publication provoquerait en outre une concurrence entre écoles et introduirait une logique de marché dont les conséquences seraient défavorables à l'ensemble des élèves.

Il rappelle son opposition à toutes évaluations qui serviraient de sélection ou de tri entre les élèves.

Le SNUipp examinera avec attention le protocole d'évaluation et la nature des épreuves dès qu'ils seront rendus publics. Il sera extrêmement vigilant et appellera les enseignants des écoles, au vu des modes de passation et de publication des résultats, à prendre toutes les initiatives nécessaires pour empêcher toute éventuelle publication des résultats école par école.

Paris, le 4 octobre 2008

Réforme du recrutement et de la formation

Le SNUipp a participé avec le SNES, le SNEP et le SNUEP aux premières discussions sur la réforme du recrutement qui ont porté exclusivement sur la maquette du concours de recrutement.

Vous trouverez ci-dessous le communiqué commun des syndicats de la FSU et la Lettre du Snuipp. Chaque syndicat ayant écrit une lettre analogue.

Le SNUipp a été reçu une première fois au ministère lundi 29 septembre. Le ministère a présenté plusieurs projets de maquette de concours. Il prétend boucler cette première étape de discussions dans les jours qui viennent avec une annonce de consensus sur la question.

Les syndicats de la FSU ont répondu conjointement pour dénoncer la précipitation et les méthodes et revendiquer la transparence, des discussions sur l'articulation formation universitaire, concours, entrée dans le métier et pré recrutements. Vous trouverez cette lettre ci-dessous.

Voici de premiers éléments d'analyse sur les projets de maquettes de concours :

L'architecture des concours enseignants a été rénovée en 2005. Mais cette réforme n'a pas permis de poser les questions de fond sur la nature des épreuves. Certaines modifications ont été davantage dictées par

une logique d'économie budgétaire que par le souci d'améliorer le recrutement : obligation de pré-requis (attestations AFPS et natation), limitation du nombre d'épreuves EPS, regroupement des épreuves d'oral professionnel et des disciplines artistiques. Depuis, malgré les demandes du SNUIPP, aucun bilan n'a fait le point sur ces évolutions. Les projets de maquettes, en cours d'élaboration, ne semblent pas aller dans le sens d'une amélioration des concours. Concevoir des concours sur seulement quatre épreuves implique de les limiter à quelques dimensions du métier.

Actuellement, le concours valorise la maîtrise de la langue et des mathématiques comme connaissances disciplinaires au détriment de la conception et de la mise en oeuvre des enseignements (12 points pour les connaissances disciplinaires contre 8 points pour la maîtrise didactique, aux épreuves d'admissibilité).

Pour un recrutement au niveau Master 2, une épreuve purement disciplinaire ne ferait qu'évaluer à nouveau ce que le master a déjà validé.

Pour le SNUipp :

L'ensemble des épreuves du concours doit avoir un caractère professionnel. Le concours doit pouvoir vérifier que le candidat est capable d'articuler les savoirs universitaires aux savoirs scolaires, en s'appuyant sur les programmes de l'école primaire, mais aussi sur la connaissance du

développement psychologique et physiologique de l'enfant.

Les épreuves d'admissibilité doivent vérifier un niveau de culture générale mais surtout interroger le candidat sur ses connaissances didactiques et pédagogiques de la discipline, ainsi que sur ses connaissances des processus d'apprentissage des élèves.

Une épreuve dite « professionnelle » ne peut évaluer l'ensemble des compétences, la formation n'étant pas achevée. En revanche elle doit garantir les bases sur lesquelles peut se fonder l'identité professionnelle. Des questions formelles sur la connaissance du système éducatif, ses missions, son fonctionnement...ne peuvent suffire à garantir ces bases. Le candidat doit être capable de dégager les problématiques et les enjeux éducatifs au travers de situations éprouvées ou proposées. Il doit pouvoir identifier quelle doit être la posture du fonctionnaire d'État.

Remarque concernant des épreuves d'admissibilité à coefficient variable.

Si le candidat a le choix entre une majeure et une mineure, il peut valoriser son potentiel. Pour évaluer l'impact de ce nouveau critère, il faudrait connaître le parcours universitaire des étudiants qui se présentent au concours. Ne connaissant pas les nouvelles maquettes de master, il est difficile d'anticiper sur les filières que suivront les étudiants.

Monsieur Xavier DARCOS
Ministre de l'Éducation Nationale

Les Lilas le 3 octobre 2008

Monsieur le Ministre,
Les discussions sur le recrutement des enseignants et CPE au niveau du master n'ont débuté que le lundi 29 septembre. Cependant, vous indiquez dès le lendemain à la presse (AEF) qu'un « accord avec les syndicats sur la maquette des concours [qui] devrait déboucher dès la fin de la semaine ». Aucun document n'a été transmis à l'ensemble des organisations syndicales et chaque organisation découvre en séance des documents chaque fois différents. Nous dénonçons fermement à la fois le calendrier trop serré que vous imposez et la méthode de travail choisie. Nous considérons que des discussions sérieuses et transparentes, permettant à chaque organisation d'informer les collègues et de recueillir leurs avis, imposent que toutes les organisations dis-

posent à l'avance et en même temps de l'ensemble des documents soumis à la concertation et que le temps nécessaire soit pris pour mener à bien les discussions.

Sur le fond, il ne nous apparaît pas sérieux de limiter les premières discussions aux seules maquettes de concours. A notre sens, elles devraient être articulées avec celles sur le master, les dimensions scientifiques « académiques », les formes diverses de pré professionnalisation et professionnalisation, les stages,.. en amont et en aval des concours. Si nous voulons que soit respecté le principe d'un recrutement par concours et que celui-ci soit de même niveau pour tous les ordres d'enseignement, cela n'implique pas un modèle unique pour l'ensemble des concours des premier et second degrés. La prise en compte des spécificités, et notamment celle de l'enseignement professionnel ou de celle des disciplines que vous avez affichées (Cf « objectifs et principes directeurs de la

réforme du recrutement et de la formation des enseignants »); ne nécessite pas, en particulier, de limiter a priori le nombre d'épreuves à quatre pour tous.

Par ailleurs, cette réforme va nécessiter des mesures transitoires, celles qui ont été annoncées sont très floues et laissent les étudiants dans l'incertitude.

Enfin, face à une baisse des effectifs dès cette année en préparation aux concours et en Master 1, nous vous rappelons notre exigence de voir mises en place des aides attribuées sur critères sociaux ainsi que des pré-recrutements afin que la situation sociale des étudiants ne soit pas un frein à la poursuite de leurs études, que les futurs enseignants puissent émaner de la société dans sa diversité et de permettre l'élargissement du vivier des candidats aux concours.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sentiments respectueux.

ECOLE PRIMAIRE : RUPTURE DANGEREUSE

Le Ministre de l'Éducation Nationale vient d'annoncer que le projet de budget 2009 prévoyait 6 000 suppressions d'emploi dans les écoles élémentaire et maternelle. Pour la première fois une hausse du nombre d'élèves (15400 élèves supplémentaires attendus en septembre 2009) s'accompagne de suppressions de postes.

En effet, derrière l'affichage mensonger de la création de 500 postes, ce sont bien des milliers d'enseignants qui vont manquer à la rentrée 2009 dans les écoles. Des enseignants qui travaillent avec des petits groupes d'élèves en difficulté dans les RASED, des enseignants qui assurent les remplacements de congés maladie ou de maternité, en passant par les stagiaires qui effectuent

les décharges des directeurs d'école, ou permettent le départ en formation continue, ou assurent la mise en place des TICE à l'école, seront beaucoup moins nombreux. Aux classes plus chargées, s'ajoutera la remise en cause de l'aide aux élèves en difficulté avec l'annonce de 3000 suppressions d'enseignants des RASED alors que le ministre prétend faire de la lutte contre l'échec scolaire sa priorité !

Après le « débrouillez-vous » sur les 60 H, la remise en cause de la maternelle, cette annonce constitue une immense régression qui amplifie le renoncement à une école publique au service de la réussite de tous.

L'annonce de mise en réserve de 500 postes de personnels administratifs qui seraient affectés aux futurs EPEP est une véritable provocation. Ce nouveau projet n'a fait l'objet d'aucune concertation alors

que le précédent avait été rejeté par l'ensemble des organisations syndicales, associatives et d'usagers du service public d'éducation.

Ce projet de budget confirme une rupture dangereuse qui s'opère dans le premier degré. Elle permet sans conteste, d'attribuer à Xavier DARCOS la médaille d'or du ministre de l'éducation nationale le plus agressif contre l'école publique.

Le SNUipp demande solennellement au gouvernement de renoncer à ces suppressions massives de postes et à son projet d'EPEP. Il appelle les enseignants des écoles à participer massivement à la journée du 07 octobre et à la manifestation nationale du 19 octobre.

Paris, le 26 septembre 2008

Action Retraités Donnons-nous les moyens de nous faire entendre

Un plan d'austérité en vue

Prenant prétexte de la crise financière internationale, Nicolas Sarkozy nous prépare à accepter un plan d'austérité. Selon lui il faut accélérer les réformes engagées pour sortir le pays de la crise.

Quelle est l'origine de la crise financière ?

Selon Nicolas Sarkozy les responsables de la crise financière sont quelques spéculateurs qu'il faut sanctionner.

Ce qu'il ne dit pas et que naturellement il ne condamne pas, car il est lui-même partie prenante, c'est que la politique néolibérale qu'il défend est à l'origine de l'enrichissement des riches et de la spéculation des institutions financières, nourrie par toutes les dégradations sociales.

La libre circulation des capitaux, les procédures de titrisation*, le développement des marchés à terme qui n'exigent que des immobilisations de fonds minimes, les politiques de dérégulation menées par les États sur leur territoire national et les facilités de crédit accordées au système financier pour participer aux restructurations gigantesques de l'appareil productif mondial ont multiplié les secousses financières.

Que propose Nicolas Sarkozy ?

Aller plus loin, plus vite dans les réformes néolibérales : réforme de la santé, révision générale des politiques publiques, flexibilité du marché du travail, nouveaux allègements de taxes pour les entreprises... Cette politique menée depuis trente ans n'a eu pour résultat que de renforcer l'emprise de la finance sur toutes les sphères de la société. Ses conséquences sont l'explosion des inégalités et la marchandisation du monde.

Une autre orientation de la politique économique est nécessaire

La taxation des transactions financières et des revenus financiers est devenue une nécessité impérieuse, non seulement pour rétablir un contrôle des mouvements de capitaux, mais aussi pour financer les biens publics mondiaux.

Nous avons parfaitement les moyens de financer nos services publics et de garantir les droits fondamentaux et sociaux : pour quoi ce qu'il est possible de dépenser pour sauver des spéculateurs en faillite, ne le serait-il pas pour financer la satisfaction des besoins sociaux ?

Il s'agit d'un choix politique, d'une autre façon de redistribuer les richesses.

Ne nous laissons pas abuser !

L'acceptation d'une dégradation de notre pouvoir d'achat ne contribuerait pas au re-

lèvement de l'économie mais au maintien des bénéfices engrangés par les actionnaires.

Les réductions d'impôts accordées aux plus aisés des Français par la loi TEPA n'ont pas contribué à relancer l'économie, mais plutôt à alimenter la bulle financière.

Exigeons le maintien de notre pouvoir d'achat

Si la mobilisation du 6 mars a obligé le gouvernement à décider d'une augmentation de 0,8% des pensions de retraite le 1er septembre, ça ne fait pas le compte ! Elle est loin d'atteindre le niveau de l'inflation : 3,2% au mois d'août, selon l'INSEE !

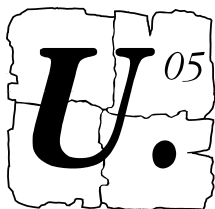
Section des Retraités 05

* **Titrisation** : Fait de transformer des emprunts bancaires en titres négociables et donc cessibles à des tiers par la banque.

CGT - FO - CFDT - CFE-CGC - CFTC
FSU - UNSA - FGR FP - Solidaires

Ensemble exigeons l'augmentation des pensions

Rassemblons-nous à GAP derrière la
Bourse du Travail 3, rue David Martin
jeudi 16 octobre 2008, à 10 H



**Vous en avez marre
de voir casser le Service
Public d'Éducation**

**Vous en avez marre
d'être
insulté par le
Ministre**

**Vous en avez marre
des réformes de
régressions
sociales et éducatives**

**Vous en avez marre des
atteintes à la Laïcité**

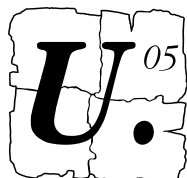
**Vous en avez marre
des dizaines de milliers de
suppressions de postes**

**Vous en avez marre
du développement
exponentiel de la
précarité**

Etc, Etc, Etc...

*Venez manifester votre indignation
Venez manifester votre colère*

**MERCREDI 15 OCTOBRE A 14H
devant l'Inspection Académique à Gap
*RASSEMBLONS-NOUS***



A la rentrée, je me syndique !

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp 05. Droit d'accès en vous adressant à la section.